

Faits saillants des négociations

Mai 2015

Table des matières

Conventions conclues en mai	2
Règlements des salaires – mai	3
Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant	3
Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes	3
Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant	3
Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes.....	4
Tendances des salaires par secteur (de 2005 à mai 2015)	5
Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé	5
Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé	6
Règlements de mai	7
Primaire	7
Fabrication.....	7
Construction.....	8
Transport, communications et services publics	8
Administrations publiques	9
Enseignement et services connexes	9
Soins de santé et assistance sociale	10
Soins de santé et assistance sociale (suite)	11
Autres services	12
Sommaires de règlements choisis	13
Tableau 5 : Principales négociations en cours	16
Tableau 5 : Principales négociations en cours (suite).....	17
Tableau 6 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)	18

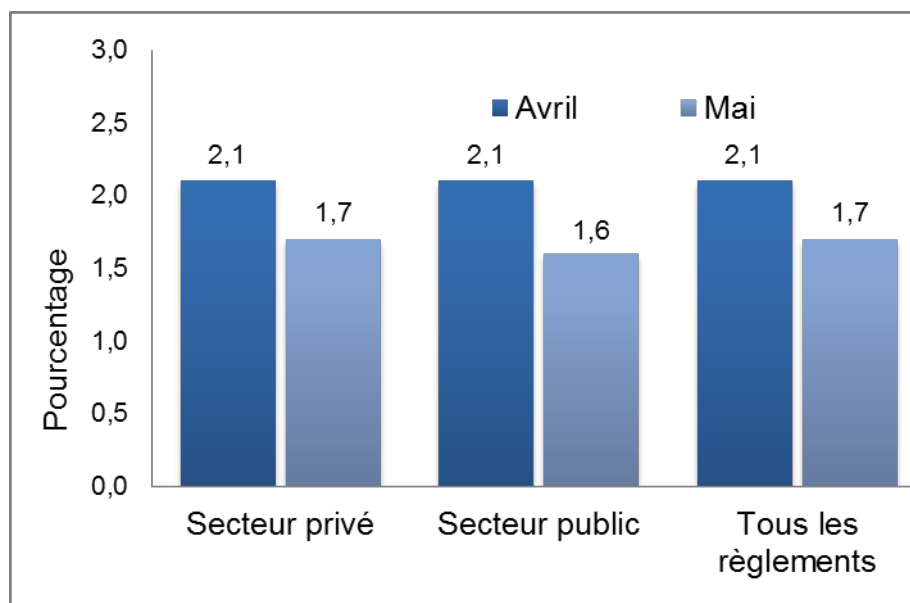
Conventions conclues en mai

En mai 2015, les 30 conventions collectives ratifiées qui visaient chacune 150 employés ou plus visaient ensemble 28 241 employés, dont 82 % étaient du secteur public (23 145).

L'augmentation annuelle moyenne globale des taux de salaire de base en mai était de 1,7 %, une baisse par rapport à celle de 2,1 % en avril. Dans le secteur public, les 22 conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,6 %, une diminution par rapport à celle de 2,1 % le mois précédent. Dans le secteur privé, les huit conventions conclues accordaient une augmentation annuelle moyenne du salaire de base de 1,7 %, une baisse par rapport à celle de 2,1 % en avril.

Les industries qui ont connu l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base la plus élevée en mai étaient le secteur primaire et les administrations publiques, à 2,0 % (un et quatre règlements respectivement), et la plus faible concernait la fabrication (deux règlements à 0,8 %). Les administrations publiques (quatre règlements) ainsi que les soins de santé et l'assistance sociale (14 règlements), qui comptent le plus grand nombre d'employés, ont connu une augmentation annuelle moyenne de salaire de 2,0 % et de 1,6 % respectivement. Dans la construction, l'augmentation annuelle moyenne de salaire était de 1,8 % (un règlement) et dans les autres services, elle a atteint 1,7 % (deux règlements).

Augmentation annuelle moyenne du salaire de base



Règlements des salaires – mai

Tableau 1 : Augmentation annuelle moyenne, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Mai 2015 %
Privé	8	5 096	1,7
Public	22	23 145	1,6
Toutes les conventions	30	28 241	1,7

Tableau 2 : Augmentation annuelle moyenne, trois années courantes

Secteur	2013 %	2014 %	Janvier-Mai 2015 %
Privé	2,3	1,9	1,7
Public	0,5	1,4	1,6
Toutes les conventions	1,0	1,5	1,6

Tableau 3 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, mois courant

Secteur	Conventions	Employés	Augmentation annuelle moyenne - mai %
Primaire	1	2 700	2,0
Fabrication	2	722	0,8
Construction	1	630	1,8
Commerce et finances	-	-	-
Transport, communications et services publics	4	6 111	1,1
Administrations publiques	4	9 306	2,0
Enseignement et services connexes	2	1 762	1,6
Soins de santé et assistance sociale	14	6 361	1,6
Autres services	2	649	1,7
Toutes les conventions	30	28 241	1,7

Tableau 4 : Augmentation annuelle moyenne par industrie, trois années courantes

Secteur	2013 %	2014 %	Janvier-Mai 2015 %
Primaire	2,1	2,3	2,0
Fabrication	1,2	1,9	1,6
Construction	2,6	2,6	1,7
Commerce et finances	1,4	1,8	1,5
Transport, communications et services publics	2,1	1,7	1,6
Administrations publiques	1,1	1,7	2,1
Enseignement et services connexes	0,0	1,3	1,4
Soins de santé et assistance sociale	1,1	1,3	1,5
Autres services	2,3	1,9	1,5
Toutes les conventions	1,0	1,5	1,6

Tendances des salaires par secteur (de 2005 à mai 2015)¹

Graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

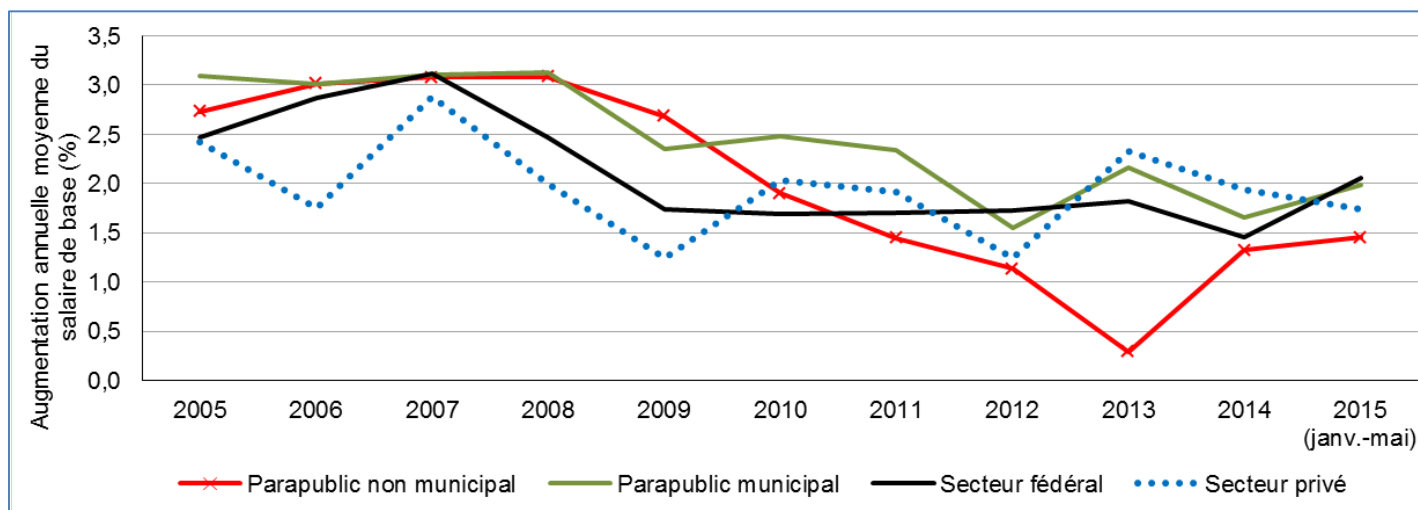


Tableau du graphique 1 : Tendances des règlements du secteur public (ventilation : parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral) et du secteur privé

Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-mai)
Non municipal	2,7	3,0	3,1	3,1	2,7	1,9	1,4	1,1	0,3	1,3	1,5
Municipal	3,1	3,0	3,1	3,1	2,3	2,5	2,3	1,5	2,2	1,7	2,0
Fédéral	2,5	2,9	3,1	2,5	1,7	1,7	1,7	1,7	1,8	1,5	2,1
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,7

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic non municipal, parapublic municipal, fédéral et privé en Ontario de 2005 à mai 2015.

De janvier à mai 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans le secteur parapublic non municipal a atteint 1,5 % et celle du secteur parapublic municipal, 2,0 %. L'augmentation annuelle moyenne du salaire de base a atteint 2,1 % dans le secteur fédéral et 1,7 % dans le secteur privé.

¹ Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 mai 2015 (données à jour le 31 mai 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la grille salariale de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC.

Graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé²

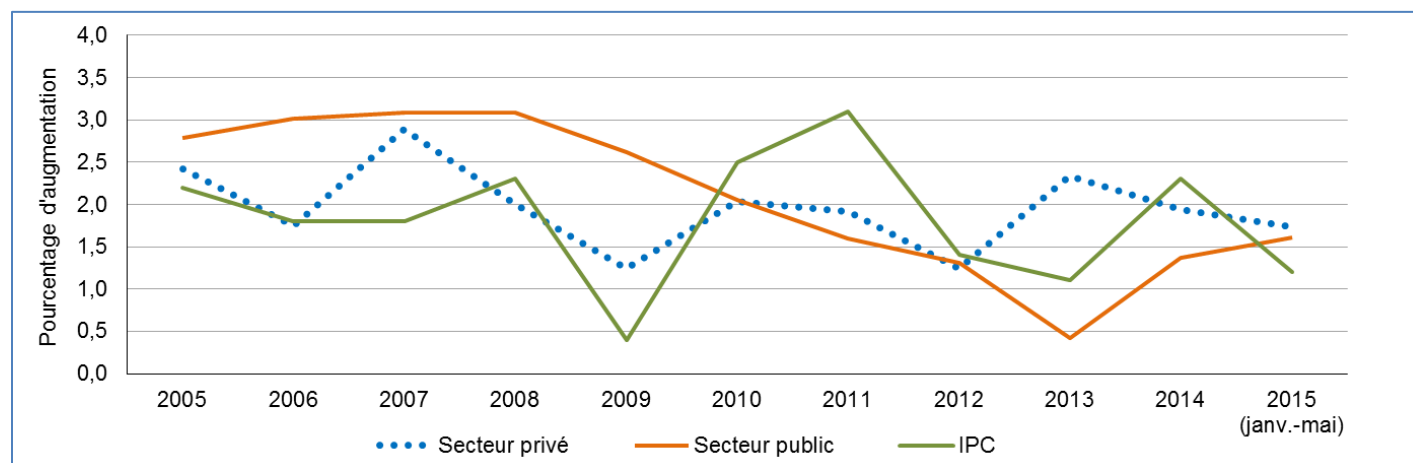


Tableau du graphique 2 : Tendances de l'Indice des prix à la consommation et des règlements du secteur parapublic (sauf le secteur fédéral) et du secteur privé

Secteur	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (janv.-mai)
Parapublic	2,8	3,0	3,1	3,1	2,6	2,0	1,6	1,3	0,4	1,4	1,6
Privé	2,4	1,8	2,9	2,0	1,2	2,0	1,9	1,2	2,3	1,9	1,7
IPC (2002 = 100)	2,2	1,8	1,8	2,3	0,4	2,5	3,1	1,4	1,1	2,3	1,2

Le graphique ci-dessus illustre les augmentations annuelles moyennes du salaire de base dans les secteurs parapublic et privé ainsi que l'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario de 2005 à mai 2015.

De janvier à mai 2015, l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base dans l'ensemble du secteur parapublic a atteint 1,7 % et celle du secteur privé, 1,6 %. L'Indice des prix à la consommation pour l'Ontario a atteint une moyenne de 1,2 % de janvier à mai et s'établissait à 0,9 % en mai, une augmentation par rapport à 0,8 % le mois précédent.

² Les données sur les salaires sont tirées des conventions visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % de tous les employés syndiqués de l'Ontario. Elles sont fondées également sur les conventions ratifiées du 1^{er} janvier 2005 au 31 mai 2015 (données à jour le 31 mai 2015). Ces données tiennent compte de l'augmentation annuelle moyenne du salaire de base sur la durée de la grille salariale de la convention collective et excluent les paiements forfaitaires. Les données sur les salaires tiennent compte en outre des estimations des IVC.

Règlements de mai

Primaire

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Vale Canada Limited (Sudbury)	Syndicat des Métallos	2,0 ³	8,7 ⁴	Prime à la signature : 4 500 \$	2 700	60	31 mai 2020

Fabrication

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Suncor Energy Products Partnership (raffinerie de Sarnia)	Sunoco Employees Association	2,7 ⁵	2,7	Ratification : 1 000 \$	202	24	28 févr. 2017
Veltri Canada Ltd. (Division Howard)	Unifor	0,0 ⁶	0,0	Prime à la signature : 750 \$; 2 ^e année : 500 \$; 3 ^e année : 500 \$	520	36	17 mai 2018

³ Y compris les clauses d'indemnité de vie chère (IVC) ou les estimations d'IVC.

⁴ Voir les sommaires de règlements (page 13).

⁵ Rajustement de salaire conditionnel le 1^{er} mars 2016.

⁶ Grille salariale à deux niveaux.

Construction

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Exhibit Builders Group of Ontario	Union internationale des journaliers	1,8	1,6		630	36	31 déc. 2016

Transport, communications et services publics

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Cassens Transport Ulc. (conducteurs / entretien)	Teamsters	1,6 ⁷	2,5		220	48	30 avril 2019
Horizon Utilities Corp. (Hamilton / St. Catharines)	Fraternité internationale des ouvriers en électricité	2,0	2,0		271	48	31 mai 2019
Martin-Brower of Canada Ltd. (Brampton)	Unifor	2,0	2,0		175	36	30 avril 2018
Ontario Power Generation Inc. (secteurs nucléaire et non nucléaire)	Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique	1,0	1,0	1 ^{er} avril 2015 : 1 % 1 ^{er} avril 2016 : 2 % ⁸	5 445	36	31 mars 2018

⁷ Rajustements pour certains groupes autres que les métiers spécialisés.

⁸ Pour les employés du Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique qui cotisent au régime de retraite.

Administrations publiques

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Cité d'Ottawa (intérieur/ extérieur)	SCFP	2,0	1,9		6 320	24	31 déc. 2015
Cité d'Ottawa (professionnels / personnel infirmier)	Civic Institute of Professional Personnel	2,0	1,9		1 890	36	31 déc. 2016
Commission de services policiers de Hamilton (uniformes)	Association des policiers de Hamilton	2,4 ⁹	2,9		805	60	31 déc. 2017
Commission de services policiers de Hamilton (civils)	Association des policiers de Hamilton	2,4 ⁸	2,9		291	60	31 déc. 2017

Enseignement et services connexes

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Université de l'École d'art et de design de l'Ont. (modèles / adjoints de cours) (unité 2)	SEFPO	1,7 ¹⁰	1,5		362	48	31 mai 2018
Université York (bureau) (unité 1)	Ass. du personnel de l'Université	1,5	1,5		1 400 ¹¹	48	31 juill. 2018

⁹ Le 31 décembre 2015, 2016 et 2017, le taux maximal de rémunération sera déterminé et rajusté pour ces années.

¹⁰ Restructuration de la grille salariale.

¹¹ Chiffres préliminaires.

Soins de santé et assistance sociale

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paielements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Community Living Guelph Wellington (personnel de soutien)	SCFP	3,4 ¹²	3,4		426	24	31 mars 2016
Community Living Oakville	SEFPO	3,2	3,3		240	24	31 mars 2016
Community Living Thunder Bay	SEFPO	3,1	3,1	1 ^{er} avril 2014 : 750 \$ ¹³	347	24	31 mars 2016
Hamilton Health Sciences (techniciens/ technologistes)	SEFPO	1,4	1,4		1,074	24	31 mars 2016
Schlegel Villages (anciennement Oakwood Retirement Communities Inc.), exerçant ses activités sous le nom Village of Glendale Crossing	Unifor	0,7	0,0	Ratification : temps plein : 800 \$; temps partiel : 400 \$	200	48	30 nov. 2017
Schlegel Villages (anciennement Oakwood Retirement Communities Inc.), exerçant ses activités sous le nom Village of Aspen Lake	Unifor	0,7	0,0	Ratification : temps plein : 800 \$; temps partiel : 400 \$	200	48	30 nov. 2017
Ottawa-Carleton Lifeskills Inc.	SCFP	3,2	3,3		163	24	31 mars 2016

¹² Y compris des rajustements d'équité salariale le 1^{er} avril 2014 : 0,29 \$/h (personnel de soutien (PS), niveau 2); 0,27 \$/h (PS 3) et 0,26 \$/h (PS 4).

¹³ Pour le Griffith's Centre uniquement.

Soins de santé et assistance sociale (suite)

Employeur	Syndicat	Augm. annuelle moyenne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Armée du Salut - Ottawa Grace Manor (service/IAA)	SCFP	1,4	1,5		176	24	18 sept. 2016
Hôpital de Sault-Sainte-Marie (bureau / commis)	Unifor	1,3	1,4	Ratification : temps plein : 150 \$; temps partiel : 75 \$	223	36	10 oct. 2017
Hôpital de Sault-Sainte-Marie (service / métiers / IAA)	Unifor	1,3	1,4	Ratification : temps plein : 150 \$; temps partiel : 75 \$	585	36	10 oct. 2017
St. Joseph's Care Group (Hôpital St-Joseph) (service / IAA)	Unifor	1,3	1,4	Ratification : temps plein : 150 \$; temps partiel : 75 \$	378	36	10 oct. 2017
The Hospital for Sick Children (temps partiel / occasionnel)	SCFP	0,9	2,0	29 sept. 2013 : 0,7 % 29 sept. 2014 : 0,7 % 29 sept. 2015 : 0,7 % 29 sept. 2016 : 0,7 %	400	65	28 sept. 2017
Trillium Health Partners	AIIO	1,4	1,4		1 648	24	31 mars 2016
Valoris Pour enfants et adultes de Prescott-Russell	SEFPO	1,5 ¹⁴	2,0		301	36	31 mars 2018

¹⁴ Personnel résidentiel à temps plein.

Autres services

Employeur	Syndicat	Augm. annuell e moyen ne de salaire (%)	12 premiers mois (%)	Paiements forfaitaires	Nombre approx. d'employés (Ontario)	Durée de la convention (mois)	Date d'expiration
Amec Nuclear Safety Solutions Ltd. (professionnels / superviseurs)	Society of Energy Professionals	2,0	2,0		349	24	31 mars 2017
G4S Secure Solutions (Canada) Ltd. (gardes de sécurité)	Syndicat des Métallos	1,4	0,0		300	48	30 juin 2018

Sommaires de règlements choisis

(Éléments monétaires clés selon les renseignements disponibles)

Vale Canada Limited et Syndicat international des travailleurs unis de la métallurgie, du papier et de la foresterie, du caoutchouc, de la fabrication, de l'énergie, des services et industries connexes, section locale 6500 (2 700 employés)

Convention de renouvellement de cinq ans en vigueur du 1^{er} juin 2015 au 31 mai 2020.

- Augmentations de salaire de 1 % le 1^{er} juin 2015 et de 1,5 % le 1^{er} juin 2019, et IVC le 1^{er} juin 2015.
- À compter du 1^{er} juin 2016 et 2017, augmentation de 0,01 \$/h par échelon salarial, plus 0,025 \$/h le 1^{er} juin 2018.
- Prime de signature anticipée de 4 500 \$ pour tous les employés qui sont actifs au 1^{er} juin 2015.
- Amélioration du régime de retraite à prestations déterminées.
- À compter du 1^{er} juin 2015, augmentation des prestations du régime d'assurance collectif pour les maladies et les accidents non liés au travail à 675 \$ par semaine, et des prestations de soins de la vue à 325 \$ tous les trois ans.

Ontario Power Generation et Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 1000 (5 445 employés)

Convention de renouvellement de trois ans en vigueur du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2018.

- Augmentations de salaire de 1 % chaque année de la convention et suspension de la clause d'indexation.
- Paiements forfaitaires pour les employés du Syndicat des travailleurs et travailleuses du secteur énergétique qui cotisent au régime de retraite le 1^{er} avril 2015, paiement de 1 % du salaire et, le 1^{er} avril 2016, paiement de 2 % du salaire.
- Les employés qui cotisent au régime de retraite le 1^{er} avril 2015 participeront à un plan de rendement des actions lié au premier appel public à l'épargne d'Hydro One.

Cité d'Ottawa et Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 503 (6 320 employés d'intérieur et d'extérieur)

Convention de renouvellement de deux ans conclue par voie d'arbitrage, en vigueur du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2015.

- Augmentations de salaire de 1,93 % le 1^{er} janvier 2014, de 1,75 % le 1^{er} janvier 2015 et de 0,25 % le 19 mai 2015.

Cité d'Ottawa et Civic Institute of Professional Personnel (1 890 employés)

Convention de renouvellement de trois ans conclue par voie d'arbitrage, en vigueur du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

- Augmentations de salaire de 1,93 % le 1^{er} janvier 2014, de 2 % le 1^{er} janvier 2015 et de 2 % le 1^{er} janvier 2016.
- À compter du 1^{er} juillet 2015, toutes les heures supplémentaires travaillées les jours fériés obligatoires ou déclarés sont payées à raison du double du tarif horaire de l'employé.
- Les employées en congé de maternité qui ont au moins six mois de service ont droit à 93 % de leur salaire normal pendant les deux semaines d'attente de l'assurance-emploi, et un montant s'ajoute à leurs prestations d'assurance-emploi jusqu'à concurrence de 93 % de leur salaire normal pendant 15 semaines au maximum.
- Modifications du régime d'avantages sociaux des retraités et du régime d'emploi après 65 ans.

Commission de services policiers de Hamilton et Hamilton Police Association (805 employés en uniforme et 291 civils)

Deux conventions de renouvellement de cinq ans en vigueur du 1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2017.

- Augmentations de salaire de 1,6 % le 1^{er} janvier 2013, de 1,24 % le 1^{er} juillet 2013, de 1,5 % le 1^{er} janvier 2014, de 1,3 % le 1^{er} juillet 2014 et de 1,5 % le 1^{er} janvier 2015. Le 31 décembre 2015, 2016 et 2017, le taux maximal de rémunération sera déterminé et rajusté pour ces années.
- À compter du 1^{er} janvier 2015, les agents médico-légaux, les agents de garde et les agents spéciaux « PSO » reçoivent le même salaire que les agents spéciaux judiciaires.
- Augmentation de la prime de quart à 0,40 \$/h et de l'indemnité de repas à 12 \$.
- Augmentation des prestations de soins psychologiques de 1 250 \$ à un maximum de 2 000 \$ par année civile; les soins de physiothérapie sont limités à 2 800 \$.
- Les frais scolaires sont limités à 3 000 \$ par année.
- Augmentation de l'allocation en espèces à 12 \$ par jour pour suivre les cours du Collège de police de l'Ontario ou du Collège canadien de police; l'indemnité de 50 \$ par personne pour les vêtements d'athlétisme est annulée.
- L'indemnité de vêtements et de chaussures s'applique aux vêtements d'hiver pour les membres qui doivent travailler à l'extérieur. Une paire de lunettes de prescription de sécurité.
- Les droits de rappel pour les membres mis à pied sont limités à 24 mois.

Hôpitaux participants (groupe des hôpitaux du Nord) et Unifor, sections locales 229 et 1359 (trois conventions visant 1 186 employés)

Partie des conventions de renouvellement de trois ans négociées centralement pour 10 hôpitaux du Nord et visant environ 1 654 employés, en vigueur du 11 octobre 2014 au 10 octobre 2017.

- Augmentations de salaire de 1,4 % les première et deuxième années de la convention, et de 1 % la dernière année.
- Paiement forfaitaire unique de 150 \$ pour les employés à temps plein et de 75 \$ pour les employés à temps partiel payé au cours des trois premières périodes de paie suivant la date de ratification.
- À compter de la date de ratification, augmentation des primes de quart et de fin de semaine à 1,05 \$/h et des prestations de soins de la vue de 275 \$ à 300 \$.

Tableau 5 : Principales négociations en cours

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Gouvernement fédéral	AFPC, IPFPC et al.	Tout le Canada	104 100	Dates diverses
Diverses municipalités (sauf commissions des services policiers)	SCFP et al.	Lieux divers	28 500	Dates diverses
Commissions des services policiers	Association des policiers	Lieux divers	12 800	Dates diverses
Hôpitaux	SEFPO, Unifor et al.	Lieux divers	24 900	Dates diverses
Foyers de soins de longue durée	AIIO, SEFPO et al.	Lieux divers	50 200	Dates diverses
Universités	SCFP et al.	Lieux divers	21 700	Dates diverses
Services de développement (CAS, aide à la vie autonome, services)	SCFP, SEFPO et al.	Lieux divers	19 800	Dates diverses
Divers conseils scolaires	AEECA, FEEEO, SCFP et al.	Toute la province	275 850	31 août 2014
Gouvernement de l'Ontario	Police provinciale de l'Ontario, SEFPO, PEGO Toute la province	Toute la province	43 900	31 déc. 2014
Société canadienne des postes (exploitation postale)	Association canadienne des maîtres de poste et adjoints	Tout le Canada	2 000	31 déc. 2014
Hydro One	SCFP	Toute la province	5 000	31 mars 2015
Air Canada	SCFP, Unifor	Tout le Canada	5 455	Dates diverses
Motion Picture Studio Production Technicians	IATSE	Toronto	2 200	31 mars 2015
Garda Security Screening	AIMTA	Toronto	1 800	31 mars 2015
Supermarchés Loblaws	TUAC	Lieux divers	1 240	30 avril 2015

Tableau 5 : Principales négociations en cours (suite)

Employeur	Syndicat	Lieu	Employés (Ontario)	Date d'expiration
Bombardier Aéronautique (division De Havilland, division des aéronefs, production)	Unifor	Toronto	1 800	22 juin 2015
Supermarchés Loblaws	TUAC	Lieux divers	13 000	1 ^{er} juillet 2015
Zehrmart Ltd.	TUAC	Toute la province	8 000	1 ^{er} juillet 2015
Metro Ontario (New Dominion)	Unifor, TUAC	Lieux divers	4 800	11 juillet 2015
United Parcel Services	Teamsters	Lieux divers	3 242	31 juillet 2015

Le 31 mai 2015, environ 679 conventions, chacune visant 150 employés ou plus, avaient expiré et n'avaient pas été renouvelées.

Tableau 6 : Indice des prix à la consommation (2002 = 100)¹⁵

Lieu	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	2012	2013	2014	Depuis le début de l'exercice
Canada	1,2	0,8	0,9	1,5	0,9	1,9	1,0
Ontario	1,6	0,8	0,9	1,4	1,1	2,3	1,2
Toronto	1,9	1,0	1,2	1,5	1,2	2,5	1,6
Ottawa-Gatineau (partie ontarienne)	1,2	0,6	0,8	1,3	1,0	2,0	0,9
Thunder Bay	1,3	0,4	0,7	0,9	0,9	2,2	0,9

Les données de mars, de juin, de septembre et de décembre comprennent les renseignements trimestriels. La classification utilisée dans le présent rapport est fondée sur le Système de classification des secteurs de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007).

Les renseignements fournis dans le présent rapport se fondent sur les conventions collectives visant 150 employés ou plus, un corpus représentant 81 % des employés syndiqués de l'Ontario. Les données sur les salaires mentionnées dans le présent rapport sont tirées exclusivement des renseignements communiqués aux Services d'information sur les négociations collectives. Les données du mois courant sont préliminaires. Tous les pourcentages liés aux salaires sont calculés sur le taux de base, sont pondérés par le nombre d'employés et tiennent compte, le cas échéant, des rajustements des IVC calculés selon les taux d'inflation projetés. Les augmentations ne correspondent pas nécessairement à l'augmentation moyenne pour chaque membre de l'unité de négociation.

Le bulletin *Faits saillants des négociations collectives* peut être reproduit et distribué sans restriction. Toutefois, vous devez en indiquer la source : Services d'information sur les négociations collectives.

Le présent document est offert sur le site Web du ministère du Travail à www.labour.gov.on.ca/french/lr. Pour en savoir plus sur le présent rapport ou sur d'autres services, veuillez communiquer avec nous à cbis@ontario.ca ou composer le 416 326-1260.

Conformément à la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario*, le ministère du Travail s'efforce de faire en sorte que ses services soient fournis d'une manière qui respecte la dignité et l'indépendance des personnes handicapées. Veuillez indiquer au ministère toute mesure d'adaptation dont vous avez besoin pour qu'il puisse répondre à vos besoins particuliers.

Pour en savoir plus, communiquez avec :
 Services d'information sur les négociations collectives
 400, avenue University, 8^e étage
 Toronto ON M7A 1T7
 Téléphone : 416 326-1260
 Télécopieur : 416 326-1277
 Courriel : cbis@ontario.ca

ISSN 1492-4331

This publication is also available in English.

¹⁵ Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente. Source : Statistique Canada.